

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 14 novembre 2022

#### Délibération n° 2022.11.72

##### NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 12

DATE DE LA CONVOCATION : 8 novembre 2022

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 10 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

**Présents** : Mmes et MM. Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Guillaume COMBIER, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Annick MONLON, Christiane PESCE, Mathieu POTHERAT.

**Excusés** : Mme et MM. Gilles ASSANT, Carole SOULIER, Christophe WAÏT

**Mme Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.**

**Objet de la délibération** : Installations classées pour la protection de l'environnement : Société METHA VAL DE SAONE à Dracé

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier déposé par la Société METHA VAL DE SAONE de demande d'enregistrement en vue de l'exploitation d'une unité de méthanisation située chemin de Clairange sur la commune de Dracé.

La demande est soumise à une consultation du public qui aura lieu du 17 novembre 2022 au 15 décembre 2022 inclus.

Après avoir pris connaissance du dossier, le Conseil Municipal est invité a donné son avis sur cette affaire.

**Au vu du projet sus-visé, le Conseil Municipal n'émet pas de remarque.**

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,  
Jacky MENICHON



Le secrétaire,  
Christiane PESCE

